

Les droits d'Allah

<"xml encoding="UTF-8?">

Au Nom d'Allah Clément et Miséricordieux



Sache, la miséricorde d'Allah soit sur toi, qu'Allah a des droits sur toi dans tout mouvement que tu fais, à ton repos, à chaque endroit, pour tout membre que tu remues, tout instrument que tu utilises. Certains de ces droits ont plus d'importance que d'autres, et le droit le plus important d'Allah, qu'Il soit exalté, sur toi, et qu'Allah a rendu obligatoire, c'est Son droit qui est la base de tous les droits et dont tous les autres droits découlent.

Puis Il a rendu obligatoire des droits sur toi, de ta tête à tes pieds, à tous tes membres. Il a établi et donné à tes yeux un droit sur toi, à tes oreilles un droit sur toi, à ta langue un droit sur toi, à tes mains un droit sur toi, à tes pieds un droit, à ton ventre un droit sur toi, à ton sexe un droit sur toi, ceci pour les sept organes par lesquels on agit.

Puis Allah, qu'Il soit béni et exalté, a établi et donné à tes actions des droits sur toi. Il a établi et donné à ta prière un droit sur toi, à ton jeûne un droit sur toi, à ton aumône un droit sur toi, à ton sacrifice (d'une bête durant le pèlerinage) un droit sur toi.

Puis ces droits de ta personne passent aux autres qui ont des droits obligatoires sur toi. Le plus obligatoire de ces droits est le droit de tes chefs, puis le droit de tes ceux dont tu as la charge¹, puis le droit de tes proches.

a) Ces droits se divisent en plusieurs autres droits. Celui de tes chefs se divise en trois. Le plus obligatoire est le droit du gouverneur qui administre tes affaires, puis le droit de ton enseignant, puis le droit de ton employeur. Et tout responsable est un guide.

b) Puis les droits de ceux dont tu as la charge se divisent en trois. Le plus obligatoire est le droit de tes gouvernés, puis le droit de tes élèves car l'ignorant est entre les mains du savant, puis le droit de la personne avec laquelle tu es marié, et enfin celui de tes serviteurs.

c) Puis ces droits que tes proches ont sur toi sont nombreux, et liés selon la liaison des proches dans la famille. Celui qui t'est plus obligatoire c'est le droit de ta mère, puis le droit de

ton père, puis le droit de ton enfant, puis le droit de ton frère, puis le droit de l'un après l'autre,
.par ordre de proximité avec toi

d) Puis le droit de ton maître bienfaiteur (qui t'a affranchi), puis le droit de ton esclave affranchi dont tu es le bienfaiteur, puis le droit de toute personne qui t'a fait du bien, puis le droit du muezzin qui t'appelle à la prière, puis le droit de ton Imam dans la prière, puis le droit de celui qui est assis à tes côtés², puis le droit de ton voisin, puis le droit de celui qui t'accompagne³, puis le droit de ton associé, puis le droit de ton argent et de tes biens, puis le droit de ton débiteur, puis le droit de ton créancier, puis le droit de ton ami, puis le droit de celui qui plaide contre toi, puis le droit de celui contre qui tu plaides, puis le droit de celui qui te prend en conseil, puis le droit de celui que tu prends en conseil, puis le droit de celui qui vient prendre ton avis, puis le droit de celui de qui tu prends l'avis, puis le droit du plus âgé que toi, puis le droit du plus jeune que toi, puis le droit du mendiant, puis le droit de celui à qui tu mendes, puis le droit de celui qui t'a fait du mal par la parole et l'action, intentionnellement ou non, puis le droit de tous tes coreligionnaires, puis le droit des minorités religieuses, puis les droits qui apparaissent selon les changements d'état et de situation

.Bienheureux est celui qui a pu respecter ces droits par l'aide d'Allah qui l'a assisté et appuyé

Le droit d'Allah

Le droit le plus important d'Allah .1

Le droit le plus important d'Allah, c'est que tu L'adores, que tu n'associes rien à Lui. Si tu fais cela avec sincérité, Allah s'est promis de te suffire dans ce monde et dans l'autre, et de te
.garder ce qui te plaît de ce monde et de l'autre

Les droits de tes membres

Le droit de ta personne sur toi-même .2

Le droit de ta personne sur toi-même, c'est que tu te charges d'obéir totalement à Allah et que tu respectes le droit de ta langue, le droit de tes oreilles, le droit de tes yeux, le droit de tes mains, le droit de tes pieds, le droit de ton ventre, le droit de ton sexe, et demande à Allah qu'Il
.t'aide pour cela

Le droit de ta langue .3

Le droit de ta langue, c'est que tu évites les grossièretés par respect pour elle, que tu l'habitues aux bonnes paroles, que tu la rendes cultivée, que tu la laisses en repos sauf en cas de nécessité et d'utilité pour la religion ou pour ce bas monde, que tu l'exemptes de toute parole inutile et de tout radotage, dont on n'est pas à l'abri du mal qu'il pourrait apporter, et qui a peu de bénéfice. La langue dévoile le degré de raison et elle en est la preuve, et la valeur du sage est par sa raison et ses bonnes paroles. Il n'y a de puissance qu'en Allah, le Très-haut, le Très-Grand.

Le droit de tes oreilles .4

Le droit de tes oreilles, c'est que tu les preserves d'ouvrir un chemin à ton cœur, sauf pour des choses justes et bonnes qui te font du bien au cœur, qui enrichissent ton caractère par la morale, car les oreilles sont les portes du cœur, elles transmettent toutes sortes de pensées .autant bonnes que mauvaises. Il n'y a de puissance qu'en Allah

Le droit de tes yeux .5

Le droit de tes yeux, c'est que tu les baisses devant ce qui t'est interdit, et que tu ne laisses pas traîner ton regard sauf pour prendre une leçon que ce soit en voyant ou en apprenant quelque chose, car la vue est la porte de la réflexion et du savoir

Le droit de tes pieds .6

Le droit de tes pieds c'est que tu ne marches pas vers ce qui t'est interdit, et que tu ne les entraînes pas vers une voie qui te conduirait à la bassesse, car les pieds doivent te porter et .t'entraîner vers la religion et te faire avancer. Il n'y a de puissance qu'en Allah

Le droit de tes mains .7

Le droit de tes mains, c'est que tu ne les tendes pas vers ce qui t'est interdit (car tu ne pourrais obtenir par cela que le châtement dans l'autre monde et les reproches des gens dans ce monde), et que tu ne les fermes pas lorsqu'Allah t'ordonne de les ouvrir, et que tu les respectes en les fermant absolument devant ce qui t'est interdit et en les ouvrant même pour les choses qui ne sont pas obligatoires. Si elles ont été utilisées avec raison et respect en ce monde, elles

.seront obligatoirement récompensées dans l'autre

Le droit de ton ventre .8

Le droit de ton ventre, c'est que tu n'en fasses pas un sac ni pour un peu, ni pour beaucoup, de ce qui est illicite, et que tu lui donnes ce qui est licite à sa mesure, et que tu ne deviennes pas gourmand et inhumain en désirant te fortifier, que tu te réserves si tu es gêné par la faim ou la soif, car être repu à fond, sans mesure, entraîne à la fainéantise, rend paresseux et éloigne de .toute action bonne et noble

Le droit de tes parties intimes .9

Le droit de tes parties intimes, c'est de les préserver de ce qui t'est interdit et de t'aider en cela en détournant le regard, car c'est une aide des plus utiles, et en gardant continuellement à l'esprit le souvenir de la mort, et en te contenant par la crainte d'Allah car c'est d'Allah que parvient l'immunité et l'entraide. Il n'y a de puissance qu'en Allah.

.1- Obligation découlant d'un mandat, d'un contrat, d'une responsabilité morale

Lors d'une réunion personnelle, professionnelle ou autre. -2

.3- En voyage par exemple